CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 15 SEPTEMBRE 2025

Procès-verbal de la 6ème assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 15 septembre 2025, à 19h00, au Bureau d'arrondissement des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

PRÉSENCES:

Pierre-Marc Doucet	Président par intérim
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Maryse-Ange Koua	Secrétaire
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Roger Thibeault	Administrateur
ARSENCES ·	

Δ	R	2	F	N	•	ES	•
_		_	_	ıv	•	டஅ	

Aucune.

INVITÉ(E)S:

Aucun

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Alicia Despins Conseillère – District de Duberger et Les Rivières

Renée Poulin Secrétaire de soutien

Alexandra Mauger Conseillère en consultation publique – Ville de Québec

Quatorze (14) résidents.es furent présents.es à l'assemblée; aucun résident.e en ligne.

Note: Mme Ange-Maryse Koua quitte l'assemblée à 20 h 00.

Il y a quorum.

ORDRE DU JOUR

1.	Ouve	rture de l'assemblée.	19 h 00
2.	Lectu	re et adoption de l'ordre du jour.	19 h 01
3.	Démi	ission de Nicole Laveau – Résolution de remerciement	19 h 05
4.	Coop	tation de nouveaux administrateurs.trices	19 h 10
5.	Pério	de de la conseillère municipale.	19 h 20
6.	Pério	de de questions et commentaires des citoyens	19 h 40
7.	Enje	ux de quartier	20 h 00
	7.1	Projet sur la qualité de l'air (Jean-Noël Ouisse) - Suivi	
	7.2	Rencontre avec La Ruche Vanier (RT) - Suivi	
	7.3	Rencontre avec le RTC, La Ruche Vanier et CQ (PMD).	
	7.4	Noms des parcs (PMD) – Suivi.	
	7.5	Terrain Giguère – Idéalisation avec La Ruche Vanier (PMD)	
	7.6	Résolution àVélo – La Chapelle – spectacle (PMD)	
	7.7	Résolution concernant le projet de 3 ^e lien (RT)	
	7.8	Validation du concept préliminaire de Christ-Roi (JNO)	
	7.9	Terrain vague Wilfrid-Hamel/Pierre-Bertrand (ancien Irving) (PMD)	
8.	Comi	tés et états d'avancement	20 h 30
	8.1	Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël Ouisse).	
	8.2	Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou)	
	8.3	Projet dans le cadre de la SSR : « Les petites roues » 2026 (PMD et JNO).	
	8.4	Comité pour P.U.M – dépôt (tous).	
	8.5	Comité P.U.M – Boisé Chapelle & Pôle Laurentien – dépôt (JNO)	
	8.6	Table de concertation sur le transport en commun (RTC).	
9.	Fonc	tionnement	20 h 50
	9.1	Adoption du procès-verbal du 16 juin 2025	
	9.2	Correspondance.	
	9.3	Désignation des postes d'officiers.	
	9.4	Suivi des résolutions 25-CA-030, 25-CA-031 et 25-CA-032	
	9.5	Trésorerie et suivis.	
	9.6	Paiement des frais de secrétariat.	
	9.7	Changement signataires Desjardins et REQ.	
	9.8	Budget pour repas à l'occasion d'une plénière	
10.	Varia		21 h 20
	10.1	Invitation Halloween Fleur-de-Lys	
11.	Levé	e de l'assemblée	21 h 25

Pierre-Marc Doucet, président par intérim

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pierre-Marc Doucet remercie les résidents.es d'assister à la sixième assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier, ainsi que les résidents.es qui participent en ligne.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajouts suivants à l'ordre du jour :

Point 9 – Fonctionnement

• 9.9 – Paiement à RevolvAir.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ROGER THIBEAULT, SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. **ADOPTÉ**

3. <u>DÉMISSION DE MME NICOLE LAVEAU</u>

Suite à la démission de Mme Nicole Laveau au poste de présidente, le Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier adopte la résolution suivante :

25-CA-038

 Concernant l'importance de l'implication bénévole de Nicole Laveau au sein de notre Conseil de quartier et son engagement communautaire pour les citoyens de Vanier au cours des 22 dernières années.

SUR UNE PROPOSITION DE ROGER THIBEAULT ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier souligne l'implication et le travail de Nicole Laveau comme bénévole au sein du conseil et de notre communauté.

C'est avec une immense gratitude que le Conseil de quartier de Vanier souhaite aujourd'hui honorer votre engagement exceptionnel. Pendant plus de vingt ans, vous avez été bien plus qu'une simple bénévole; vous avez été un pilier pour notre communauté.

Votre implication, vos opinions toujours pertinentes et la richesse de votre expérience ont éclairé nos débats et orienté nos actions sur d'innombrables sujets touchant directement la vie des gens d'ici. Votre capacité à faire avancer les dossiers importants, avec cœur et détermination, a laissé une marque indélébile.

L'impact que vous laissez est durable et profondément positif. Grâce à votre dévouement, Vanier est aujourd'hui une communauté plus forte et plus solidaire. Votre engagement envers le bien-être de vos concitoyens est une véritable inspiration pour nous tous. Pour ces deux décennies de service généreux, pour votre travail acharné et pour la sagesse que vous avez partagée avec nous, nous vous disons un immense et sincère MERCI.

Sincèrement et avec notre plus profonde reconnaissance,

Les membres du Conseil de quartier de Vanier.

ADOPTÉ

4. COOPTATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS-TRICES

Mme Stéfanie Tremblay fait part de son désir de joindre le Conseil de quartier en tant que membre coopté. Mme Tremblay habite Vanier depuis deux ans et elle souhaite y demeurer longtemps. Elle aime s'impliquer dans son environnement, participer à son développement et son rayonnement.

25-CA-039

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR MME ANGE-MARYSE KOUA, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à la cooptation de Mme Stéfanie Tremblay en tant qu'administratrice au sein du Conseil d'administration.

ADOPTÉ

Mme Michèle Guay fait part de son désir de joindre le Conseil de quartier en tant que membre coopté. Mme Guay habite le quartier de Vanier depuis six mois. Elle fut conseillère municipale à la Ville de Prévost pendant sept ans. Elle s'intéresse aux affaires municipales depuis longtemps. Sa participation au Conseil de quartier lui permettra de mieux connaître le quartier où elle habite et les progrès dans la ville de Québec.

25-CA-040

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à la cooptation de Mme Michèle Guay en tant qu'administratrice au sein du Conseil d'administration.

ADOPTÉ

M. Alain Côté fait part de la possibilité de joindre le Conseil de quartier en tant que membre coopté. Il fut professeur en psychologie professionnelle, et aujourd'hui, il est retraité. Le volet communautaire a toujours suscité son intérêt et lui manque de plus en plus. Il a déjà habité Vanier pendant 10 ans et est revenu y habiter près de la rivière Saint-Charles, sur la rue Bourdages. Il observe qu'il y a de la diversité dans le Conseil d'administration. Il est adepte du transport en commun et il considère qu'il y a un manque au niveau de la mixité. Il se définit

comme une « personne de terrain » et le volet social est important pour lui. Il est d'avis qu'il faudrait faire beaucoup plus de rassemblements et interpeller les résidents.

Comme M. Côté n'a pas complété son formulaire de signatures, Mme Alexandra Mauger mentionne qu'il pourrait y avoir des élections partielles à la prochaine assemblée ordinaire d'octobre.

5. PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Alicia Despins mentionne qu'elle assiste à la dernière assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier, en tant que conseillère municipale du district Duberger/Les Rivières. Elle souligne l'importance de la relève et elle a apprécié être présente au Conseil de quartier de Vanier qu'elle trouve très engagé, mobilisé, présent et diversifié. Il y a beaucoup d'idées qui bougent.

Mme Despins explique ses engagements pour la suite :

- Transfert de tous les dossiers: Il faut faire l'historique des dossiers qui parfois reviennent à l'ordre du jour. Les dossiers qui ne seront pas réglés seront repris par son remplaçant.
- 2. <u>Demeurer disponible</u>: Il est important d'être disponible pour la succession dans le transfert des dossiers.

Mme Despins félicite et remercie les administrateurs du Conseil de quartier pour leur engagement bénévole et elle espère voir les projets qui seront menés par le Conseil de quartier.

6. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS.</u>

Question: Au niveau du projet du boulevard Wilfrid-Hamel et le corridor VivaCité, est-ce que celui-ci est avancé?

Réponse: Mme Despins a vu les plans, mais elle n'a pas d'échéancier à jour.

Question: Le quai qui a été construit en projet-pilote sur l'intersection Chemin Sainte-Foy/rue Brown pour l'embarquement et le débarquement d'un autobus, le corridor VéloCité et le trottoir, n'est pas très positif. Il faudrait une pause pour prendre le temps d'écouter les gens qui ont produit un mémoire pour ne pas répéter les mêmes erreurs sur le boulevard Wilfrid-Hamel et ailleurs ultérieurement.

Réponse: Mme Despins précise que c'est la raison de l'existence d'un projet-pilote pour évaluer les impacts. Il est important que les résidents fassent part de leurs commentaires sur ce sujet, ainsi que sur le boulevard Père-Lelièvre, car les projets sont évolutifs.

Commentaire: Il y a eu un mémoire déposé par trois associations au début de septembre. Il faudrait qu'il y ait un moratoire pour regarder et bien tenir compte de la dangerosité des lieux. Il y a beaucoup de craintes exprimées dans le mémoire et il serait intéressant que le Conseil de

Ville puisse en prendre connaissance. Comme l'assemblée du Conseil de Ville aura lieu le 16 septembre, ce serait l'occasion de demander un moratoire afin que les conseillers élus puissent en prendre connaissance après les élections suggère une personne dans l'assemblée.

Réponse : En réponse au commentaire, Mme Despins mentionne qu'il y aura un dernier Conseil municipal avant les élections, soit en octobre. L'aménagement sur la rue Brown est permanent.

Action:

Une résolution pourrait être présentée afin d'obtenir un moratoire à la prochaine assemblée ordinaire du 20 octobre 2025.

Question: Les voitures sont présentement à la file indienne sur le boulevard Père-Lelièvre. Durant l'hiver, est-ce que les automobilistes demeureront à la file indienne ou est-ce que la rue où circulent les vélos ou est-ce que les automobilistes pourront y circuler?

Réponse: Les bollards restent tels quels tout le long de l'année sur le boulevard Père-Lelièvre. Par la suite, ce sont de petits ajustements qui sont apportés comme la longueur des feux pour le flux du trafic et l'ajout de panneaux « Arrêt ». Il faudrait évaluer les impacts sur les personnes vulnérables.

Question : Est-ce qu'il existe des études sur la circulation des vélos par rapport aux voitures, surtout en hiver?

Réponse : Il y a moins de circulation à vélo durant l'hiver, mais il y en a quand même. M. Jean-Noël Ouisse mentionne que la piste cyclable est utilisée, dans un premier temps, pour mettre la neige de la rue et des trottoirs. Les vélos ne pourront circuler tant et aussi longtemps que la piste cyclable ne sera pas déneigée. Elle sera déneigée après la voie routière et les trottoirs. Les zones d'embarquement/débarquement sont traitées différemment.

7. ENJEUX DE QUARTIER

7.1 – Projet sur la qualité de l'air - Suivi

M. Jean-Noël Ouisse mentionne le début de l'installation des capteurs pour mesurer les particules fines dans le quartier d'ici une à deux semaines. Chaque capteur aura une page Internet qui lui est dédiée. Il sera alors possible, pour les résidents, de voir la qualité de l'air en direct. Ces données sont libres d'accès à la population, aux décideurs, etc.

Si un résident désire héberger un capteur, il y a une publication pour s'inscrire sur la page Facebook du Conseil de quartier. Un capteur est installé à hauteur d'homme et nécessite de l'électricité et une connexion WI-FI. Ce projet permet d'avoir une interaction directe avec les citoyens. On vise une vingtaine de capteurs dans une première phase et cela dépendra des résidents, commerces et compagnies qui accepteront d'en héberger. Des subventions ont été

obtenues de la part de la Ville de Québec, du Mouvement Desjardins et du Gouvernement provincial par le biais de M. Mario Asselin, député

À Limoilou, il y a déjà le projet Limoil'Air qui a été fait et qui compte 80 capteurs. Il y a très peu de capteurs du gouvernement qui permettent de mesurer la qualité de l'air. On en compte deux ou trois seulement. Il faut faire une demande pour y avoir accès, donc l'accès n'est pas direct. Le projet de capteurs dans Vanier permettra d'avoir une interaction directe pour les citoyens et montrer aux décideurs qu'il y a des problématiques au niveau de la qualité de l'air dans le quartier. Il y a également un projet de capteurs à l'aéroport de Québec, mais on ne peut y avoir accès.

La première phase vise l'installation de 20 capteurs, mais par la suite, cela dépend de la réaction des résidents et des compagnies présentes dans le quartier.

Cependant, suite aux publications qui ont été faites, certains commentaires reçus ont été virulents et menaçants. Certains d'entre eux ont dû être effacés. Il est important que les résidents comprennent qu'il s'agit d'un projet citoyen et qui est, par conséquent, apolitique. L'annonce faite sur Facebook a été retirée pour être publiée à nouveau plus tard. Il y a beaucoup d'amalgames qui se font à ce sujet.

Action:

Mme Mauger peut intervenir auprès de la Ville pour retirer les courriels et commentaires menaçants.

Pour plus information, les résidents peuvent consulter le site suivant : www.revolvair.org Il est également possible de consulter la présentation sur la qualité de l'air dans Vanier à l'adresse suivante :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participationcitoyenne/conseils quartier/vanier/activites-conferences-realisations.aspx

7.2 – Rencontre avec La Ruche Vanier - Suivi

M. Roger Thibeault mentionne que la dernière rencontre qui s'est tenue avec la Ruche Vanier a principalement portée sur le projet « Aux confluents ». Il s'agit du projet de « maison de quartier », près de la Chapelle Spectacle, sur le terrain d'Hydro-Québec. Le projet connaissait des avancées intéressantes, mais fin mai/début juin 2025, Hydro-Québec a informé qu'elle ne n'envisage plus de céder le terrain pour des fins communautaires et préférait le garder pour ses besoins futurs.

La Ruche Vanier a demandé une rencontre avec la Ville de Québec afin de faire le point sur la situation Suite à cette rencontre, il a été convenu que La Ruche Vanier s'adresse directement à Hydro-Québec pour mieux comprendre la raison du changement d'orientation de H-Q. Elle a pu parler avec la personne responsable des projets communautaires à Hydro-Québec. L'équipe de

/7

projet a observé que la communication qui a été reçue par H-Q de la part de la Ville de Québec ne semblait pas être l'ensemble du projet tel que présenté initialement. Le plan d'affaires n'avait pas été reçu. L'équipe projet a décidé de contacté directement Hydro-Québec pour faire le point et identifier les piste de solution possible, voir ce qui peut être fait malgré le moratoire de HQ concernant la cession de terrain leur appartenant. e. Le projet se poursuit donc.

Pour les groupes communautaires, le projet n'a pas changé. Si la Ruche Vanier reçoit une fin de non-recevoir concernant le terrain initialement identifié, d'autres endroits dans le quartier pourraient être envisagés.

7.3 – Rencontre avec le RTC, La Ruche Vanier et le Conseil de quartier.

Une rencontre s'est tenue durant l'été avec La Ruche Vanier et le RTC. Le RTC veut développer un réseau de transport rapide à haute desserte dans le Quartier. La Ruche Vanier veut avoir des discussions sur la façon dont les services seront remaniés pour intégrer un service à haut débit. Le RTC a démontré beaucoup d'ouverture. Le parcours 82 pourra être reconfiguré dans les détails.

Le RTC entrera en communication avec le Conseil de quartier pour fournir des développements. Le sujet est à suivre.

7.4 – Noms des parcs - Suivi

- -Pour le parc Christ-Roi, le nom de Mme Huguette Perras est toujours en cours d'autorisation par Santé Québec (CIUSSS Capitale Nationale).
- -Il y a également un projet d'idéalisation pour un autre espace dans le stationnement du CLSC.
- -La ville à approuvé le nom de l'îlot de verdure coin Beaucage/Bernatchez qui portera le nom de Mme Alice Pelletier Desrochers.

7.5 -Terrain Giguère – Idéalisation avec la Ruche Vanier

Au printemps dernier, il a été résolu que la Ville de Québec achète le terrain Giguère grâce à son droit de préemption. Il est question de respecter la biodiversité, en collaboration avec les citoyens. Durant l'été, il y a eu des ateliers à la Ruche Vanier pour échanger des idées sur ce terrain.

Action:

En partenariat avec la Ruche Vanier, une résolution sera rédigée à ce sujet par le Conseil d'administration pour la prochaine assemblée ordinaire du 20 octobre 2025.

7.6 – Résolution AVélo – La Chapelle – Spectacle.

Beaucoup de résidents désirent avoir une station àVélo dans le secteur de La Chapelle Spectacle. Il est important d'avoir une répartition des stations qui soient accessibles pour tous les résidents. Par contre, il faut prendre en considération que Vanier connaît une densité de population moins importante que Limoilou, à titre d'exemple.

25-CA-041 - Résolution pour une station à Vélo sur les terrains de La Chapelle Spectacle.

Depuis la mise en service du programme de vélo-partage àVélo en 2021, sept stations ont été installées dans le quartier Vanier. En comparaison, un quartier comme Limoilou en compte plus d'une vingtaine, ce qui limite les possibilités pour les résidentes et résidents de Vanier de recourir à un mode de transport actif et durable.

L'ajout de nouvelles stations dans Vanier favoriserait l'accessibilité et l'adoption de moyens de transport alternatifs dans un secteur où l'automobile demeure le principal mode de déplacement. Actuellement, les sept stations en service desservent uniquement le sud du quartier, privant les résidentes et résidents du nord d'une option de mobilité active offerte par la Ville de Québec. L'installation d'une station dans le nord du quartier permettrait également de desservir le pôle culturel de Vanier, représenté par La Chapelle spectacles, établie depuis 26 ans dans le quartier. Cette initiative contribuerait à enrichir l'offre de transport partagé dans le secteur, particulièrement compte tenu du déficit d'accessibilité en transport collectif vers cette salle de spectacle, une problématique régulièrement soulevée par la communauté.

- Considérant de la popularité des stations àVélo dans le secteur Vanier;
- Considérant que La Chapelle Spectacles est une propriété municipale;
- Considérant l'éloignement géographique de La Chapelle Spectacles du centre du quartier de Vanier;
- Considérant la nature régionale de La Chapelle Spectacles;
- Considérant le désavantage en matière de transport actif dans le secteur de La Chapelle Spectacles;

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉ PAR MME STÉFANIE TREMBLAY, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier :

- RECOMMANDE à Capitale mobilité de prioriser deux stations àVélo dans le secteur La Chapelle spectacles, dès 2026;
- RECOMMANDE à Capitale mobilité de faire un suivi du dossier avec le Conseil de quartier de Vanier de l'avancement du dossier

ADOPTÉ

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il est important d'avoir une répartition des stations pour qu'elles soient accessibles à un maximum de citoyens. Si toutes les stations sont au sud de Vanier, les résidents au nord n'y auront pas accès. Ce programme se fait progressivement et il faut déposer une demande pour obtenir des stations.

7.7 – Résolution concernant le projet de 3^e lien

Le projet du 3^e lien proposé par présentement par le Gouvernement provincial comporte un corridor qui passe directement dans le quartier de Vanier et celui-ci pose un problème, surtout le corridor Pierre-Bertrand. Il entre sous le quartier de Sillery et sort à côté du Lady Marianne, sur le boulevard Wilfrid-Hamel, traverse le parc industriel, passe par le marché IGA, au-dessus du cimetière et arrive sur le boulevard Pierre-Bertrand en tranchée. Cette proposition semble passablement aberrante.

La deuxième option qui consiste à emprunter le boulevard Robert-Bourassa n'est guère mieux. Le tunnel serait plus grand. Il y aura des bouches d'aération qui seront construites à Sillery, ce qui peut être contesté, et arrivera dans un autre parc industriel. Déjà, les intersections sur l'autoroute Félix-Leclerc sont très rapprochées les unes des autres, on connaît déjà une congestion. Celles-ci seront donc encore plus fortes avec cette deuxième option.

Une autre solution proposée serait, à la sortie du flanc, de tourner immédiatement sur le boulevard Charest. Une résolution a été rédigée pour les deux corridors proposés. Il ne faut pas reproduire la même erreur que pour le boulevard Dufferin-Montmorency et briser le quartier pour laisser passer des voitures.

25-CA-042 – Résolution portant sur l'opposition au projet de 3e lien

Considérant l'importance des impacts sur Vanier de la construction d'un lien autoroutier dans le corridor proposé par le Gouvernement du Québec, que ce soit via le tracé « Boulevard Pierre Bertrand » ou « l'autoroute Robert Bourassa », à savoir :

Impacts environnementaux:

- Dégradation de la qualité de l'air
- Pollutions par particules fines
- Pollutions sonores
- Destruction de milieu fragiles en bordures du fleuve

Impacts au niveau de la sécurité

- Augmentation du trafic dans un secteur résidentiel
- Augmentation de la congestion dans le quartier
- Entrave à la circulation dans le sens Est-Ouest pour les résidents
- Limitation des liens de mobilité active à l'intérieur du quartier

Impacts au niveau social

- Rupture du tissu social de Vanier
- Enclavement d'une partie du quartier
- Destruction d'une partie du patrimoine bâtie de Vanier
- Perte d'accès à plusieurs commerces locaux

Considérant que le Conseil de quartier Vanier s'est engagé dans une démarche socioécologique en partenariat avec les différents groupes communautaires du quartier,

Considérant que le projet proposé selon les études du Gouvernement du Québec ne répond à aucun besoin clairement identifié,

SUR UNE PROPOSITION DE ROGER THIBEAULT ET SECONDÉ PAR MME STÉFANIE TREMBLAY, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier demande à la Ville de Québec de prendre acte de l'opposition du Conseil de Quartier de Vanier et demande à la Ville de Québec de faire de même et d'affirmer son opposition au projet dans le corridor proposé quelle que soit le tracé retenu.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ AVEC UNE ABSTENTION

Cette résolution pourrait être présentée aux membres du Comité exécutif et au maire de la Ville de Québec.

7.8 - Validation du concept préliminaire de Christ-Roi

Le Conseil de quartier a reçu une invitation de Mme Anne-Sophie Sanche, du CIUSSS-CN, pour valider le concept préliminaire qui a été conçu lors d'ateliers de consultation. Une rencontre se tiendra le 22 septembre 2025 pour la validation, de 10 à 13 heures sous forme de participation libre. Le courriel sera transmis aux résidents qui seraient intéressés. La phase 2 qui se tiendra dans le stationnement permettra d'agrandir le parc.

7.9 – Terrain vague Wilfrid-Hamel/Pierre-Bertrand (ancien Irving)

L'ancienne station-service Irving a été déconstruite et le Conseil de quartier ne produit pas de résolution à cet effet pour le moment. Le permis de déconstruction a été octroyé. On ignore si le terrain a été décontaminé.

Est-il possible que la Ville puisse exercer son droit de préemption sur l'achat du terrain qui pourrait servir à la construction de logements? Le terrain a été remblayé et du gazon a été installé.

Une résidente propose d'installer des bornes de recharge qui pourraient être accessibles à tous les résidents.

Action

Le Conseil de quartier compte produire une résolution qui sera adoptée à la prochaine assemblée ordinaire du 20 octobre 2025.

8. ENJEUX DE QUARTIER

8.1 – Table de concertation Vélo et Mois du vélo (JNO)

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'une réunion de la Table de concertation vélo a eu lieu la semaine dernière. Il s'agissait de la première réunion de l'automne. Beaucoup de sujets sont discutés qui sont plus globaux et d'autres plus précis en fonction des quartiers.

M. Ouisse mentionne les points suivants :

- Il y aura une consultation sur le plan climat 2026-2035 et un document sera rédigé par la Table de concertation vélo et envoyé à la Ville le 19 septembre 2025.
- Le 12 novembre 2025, rencontre avec la Ville sur le déneigement. Comment s'organise l'utilisation et l'entretien des banquettes pour le dépôt. Il y a eu des changements au niveau des pistes cyclables dans la dernière politique sur le déneigement.
- Organisation de la Table de concertation vélo : Il y a un exécutif qui siège et il y a un roulement qui se fait présentement.
- Le 25 octobre 2025, un débat est organisé à l'Université Laval par la Table de concertation Vélo, Cyclisme utilitaire à Québec et VéloCentrix en après-midi. Des détails seront disponibles sur la page FaceBook de Cyclisme utilitaire à Québec et VéloCentrix.
- Baisse du budget du Gouvernement provincial en lien avec la sécurité routière, en particulier autour des écoles. Il y a des projets qui ne se feront pas à cause de cette réduction budgétaire. Il est important de sécuriser les abords de certaines écoles.
- Le 20 septembre 2025, à l'Université Laval, une balade à vélo est organisée par le milieu médical de Québec « Ça roule DOC! ». Il y a plusieurs parcours pour promouvoir la mobilité active et les saines habitudes de vie, soit à pied ou à vélo.

8.2 – Conseil d'établissements scolaires

<u>École secondaire Vanier</u>: Le port d'uniformes a été aboli. Par contre, un code vestimentaire a été mis en place et qui devrait être respecté. Aucune réunion n'a été tenue depuis la rentrée scolaire.

<u>Écoles primaires Sans-Frontière et Notre-Dame du Canada</u>: Un suivi sera fait à l'assemblée ordinaire du 20 octobre 2025 afin de désigner un représentant du Conseil de quartier pour ces deux écoles.

8.3 - Projet dans le cadre de la SSR : « Les petites roues » - 2026

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'une rencontre s'est tenue avec Accès transports viables, la Ruche Vanier et le Conseil de quartier pour faire un retour sur l'activité « Les petites roues » qui s'est déroulée en mai 2025. Les trois organismes désirent renouveler l'expérience. Certaines idées pourraient être mises de l'avant pour améliorer cette activité. La publicité sera réexaminée. Les deux écoles seront approchées très rapidement.

/12

M. Jean-Noël Ouisse sera responsable de l'organisation de l'activité en 2026. L'événement en était à sa première année, mais il sera davantage développé.

8.4 – Comité pour le PUM.

Le Conseil de quartier a travaillé son mémoire d'environ 50 pages comportant 62 recommandations sur le P.U.M. (Plan d'Urbanisme et de Mobilité). Il est maintenant prêt pour impression et envoi à la Ville. Ce mémoire comporte des recommandations pour les 25 prochaines années.

Les thèmes portent sur l'environnement, l'urbanisme, les milieux de vie, l'habitation, la mobilité et la sécurité.

Une copie du mémoire sera remise aux candidats aux élections municipales de la Ville de Québec pour qu'ils puissent avoir une idée des préoccupations des résidents du quartier de Vanier. Le mémoire sera envoyé par courriel à Mme Mauger afin de procéder à son impression.

25-CA-043

SUR LE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier dépose et adopte son mémoire sur le P.U.M.

ADOPTÉ

8.5 - P.U.M - Boisé Chapelle et pôle Laurentien - dépôt

Dans le cadre du P.U.M un mémoire a été créé plus spécifiquement autour du pôle Laurentien/Boisé de la Chapelle.

M. Jean-Noël Ouisse explique qu'il y a le pôle régional autour de l'autoroute Laurentienne, Expo-Cité, le Centre Vidéotron, le Grand Marché, la rue Soumande, le quartier Lairet au nord, La Chapelle ainsi que le tramway, Fleur-de-Lys et le 3^e lien. Le Conseil de quartier a repensé ce secteur pour casser la barrière entropique entre les différents secteurs et amener de la verdure et de la mobilité entre les différents secteurs.

On a une autoroute entre une zone commerciale et Expo-Cité. On a voulu montrer à la Ville que ce secteur devait être repensé, soit l'entrée nord de la Ville, car c'est une zone d'attraction régionale. Il y a des gens qui viennent de toutes les régions pour des activités qu'elles soient commerciales ou récréotouristiques. Il est important que ce secteur soit retravaillé. Nous nous sommes permis d'imaginer le plus beau pour ce secteur de la Ville.

25-CA-044

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier adopte le dépôt d'un mémoire portant sur le boisé La Chapelle et le pôle Laurentien.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ AVEC UNE ABSTENTION.

8.6 - Table de concertation sur le transport en commun

Le Conseil de quartier s'est entendu avec Accès transports viables (ATV) pour travailler ensemble sur la table de concertation, le maître d'œuvre serait ATV. Quand la structure sera montée, celle-ci sera soumise au vote pour les différents conseils de quartier si ceux-ci veulent garder ATV. M. Pierre-Marc Doucet et Mme Stéfanie Tremblay travaillent actuellement sur ce dossier.

Une résolution a été produite par 14 conseils de quartier et la situation actuelle est la suivante :

- La résolution de six conseils de quartier est en attente.
- Le Conseil de quartier de Sillery a décliné.
- Neuf conseils de quartier n'ont pas eu de contact. Aucune suite n'a été reçue jusqu'à présent.

Il serait important d'avoir une rencontre avec Mme Maude Larouche, présidente du RTC, pour expliquer la démarche. Une rencontre est souhaitée avec le Conseil de quartier de Sillery pour connaître les raisons de son abstention. Mme Stéfanie Tremblay fera le suivi du dossier.

9. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

9.1 – Adoption du procès-verbal du 16 juin 2025

25-CA-045

SUR LE PROPOSITION DE M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR M. ROGER THIBEAULT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 juin 2025 tel que présenté.

ADOPTÉ

9.2 – Correspondance

Concernant les documents transmis par Mme Laveau et les archives du Conseil de quartier, Mme Laveau mentionne qu'elle n'a pu accéder au local des panneaux électriques, où se trouve la filière de rangement. La personne responsable de cet accès a refusé de lui remettre la clé.

Action

Mme Alexandra Mauger prendra action à ce sujet.

9.3 – Désignation des postes d'officier du Conseil d'administration.

Afin de nommer les officiers du Conseil d'administration, les administrateurs mentionnés cidessous se proposent aux postes d'officier :

- M. Pierre-Marc Doucet s'est montré intéressé par la présidence.
- M. Roger Thibeault s'est montré intéressé par la vice-présidence.
- M. Jean-Noël Ouisse s'est montré intéressé par le secrétariat.

Mme Mauger fait un premier appel de candidature pour les trois postes mentionnés. Comme il n'y aucune personne qui se présente, la résolution ci-dessus est proposée :

25-CA-046

SUITE À L'ACCEPTATION DES ADMINISTRATEURS PROPOSÉS, MME ALEXANDRA MAUGER, PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS, RESPONSABLE DE LA NOMINATION DES OFFICIERS, RECONNAÎT LES ADMINISTRATEURS CI-DESSOUS AUX POSTES D'OFFICIER ET CES DERNIERS SONT NOMMÉS PAR ACCLAMATION :

- M. Pierre-Marc Doucet accepte le poste de Président.
- M. Roger Thibeault accepte le poste de Vice-président.
- M. Jean-Noël Ouisse accepte le poste de Secrétaire.

Mme Ange-Maryse Koua démissionne en tant que secrétaire, mais demeure administratrice au Conseil de quartier. M. Pierre-Marc Doucet démissionne en tant que vice-président afin d'occuper le poste de président.

9.4 – Suivi des résolutions

Voici la réponse de la Ville concernant les résolutions 25-CA-030, 25-CA-031 et 25-CA-032.

9.4.1 - 25-CA-030 – Résolution pour participer au projet-pilote de l'implantation de « bancs nomades » le long de certains axes de transport du RTC.

« Nous sommes heureux d'apprendre que notre projet-pilote de banc Nomade suscite votre intérêt.

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC), avec ses 4,400 arrêts sur un réseau de plus de 860 km, dispose d'environ 900 abribus. Bien qu'il soit impossible d'ajouter des abribus à tous les arrêts, le RTC est soucieux d'améliorer l'expérience client sur l'ensemble de son réseau.

C'est dans ce contexte qu'un projet-pilote a été initié en 2024 pour tester une solution permettant d'ajouter des bancs aux arrêts sans abribus à moindre coût. Deux prototypes ont été installés sur le réseau et sont déjà en opération (arrêts 3749 et 6492).

En 2025, l'objectif est de recueillir les commentaires des utilisateurs et du personnel du RTC, puis, si les conclusions sont favorables, de faire adopter officiellement ce nouvel équipement pour un déploiement graduel à partir de 2026.

Nous pourrons revenir vers vous, et l'ensemble de la clientèle, lorsque la première phase du projet-pilote sera conclue.

En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable.

Brigitte Lemay – Directrice de division – Communications et affaires publiques – 8 juillet 2025. »

9.4.2 <u>25-CA-031 – Résolution pour un accès à l'eau du jardin collectif Pierre-Paul.</u>

« La Ville reconnaît l'importance de l'accès à l'eau pour les jardins communautaires et collectifs. Toutefois, en raison du statut temporaire du jardin Pierre-Paul, situé sur un terrain appartenant à Hydro-Québec, et des coûts liés à l'installation d'un branchement municipal, il avait été convenu en 2022 avec la Ruche Vanier qu'un raccordement à l'aqueduc n'était pas envisageable. Un accord avait alors été pris avec un voisin (288, rue Blouin) pour l'accès à l'eau, comme le confirment les courriels de Mme Pascale Bouffard (27 juillet 2022) et Mme Maude Samson-Gauthier (17 avril 2023).

Nous comprenons que cette entente n'est peut-être plus en vigueur, ce qui est regrettable, mais hors du contrôle de la Ville. Par ailleurs, l'utilisation de la borne d'incendie à proximité a été évaluée, mais elle doit rester libre afin de ne pas compromettre la sécurité incendie du secteur.

Solutions à court terme :

Installer un réservoir d'eau pour les périodes critiques d'arrosage. Utiliser du paillis (ex. : écorce de coco) pour conserver l'humidité après les pluies.

Solution à moyen terme :

Concernant l'approvisionnement en eau pour de futurs aménagements, nous réaffirmons que Vanier demeure un quartier prioritaire pour l'implantation d'un jardin municipal permanent. Des démarches sont en cours pour identifier un terrain adéquat, notamment à la suite du refus d'Hydro-Québec de céder le terrain de la rue Samson. Une fois un site permanent établi, les standards municipaux s'appliqueront, incluant un branchement à l'aqueduc.

L'organisme est invité à poursuivre ses échanges avec ses répondants municipaux pour explorer les solutions possibles à court et moyen terme. En espérant le tout conforme. »

9.4.3 <u>-25-CA-032 - Résolution pour l'accès à l'eau pour le jardin de l'école Notre-Dame-du-</u>Canada

Comme cette résolution s'adresse au Centre de services scolaires de la Capitale, celle-ci devra lui être adressée. Un suivi sera fait sur cette résolution.

9.5 – Trésorerie et suivis

M. Mahamadou Sissoko mentionne que le solde du compte au 15 septembre est de 14,425.39 \$. Ce solde tient compte des dépôts suivants :

• Ville de Québec : 10,000.00 \$

Gouvernement du Québec : 500.00 \$

Un montant de 4,000.00 \$ est à venir de la part du Mouvement Desjardins.

9.6 – Paiement des frais de secrétariat

25-CA-047

SUR UNE PROPOSITION DE MME STÉFANIE TREMBLAY ET SECONDÉE M. ROGER THIBEAULT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède au paiement de 115.00 \$ pour le service de rédaction du procès-verbal de la 6^e assemblée ordinaire auprès de Mme Renée Poulin.

9.7- Changement des signataires - Desjardins et Registre des entreprises du Québec.

Les administrateurs nommés comme signataire pour le Conseil de quartier demeurent les mêmes. Les changements au registre des entreprises du Québec requièrent une carte d'identité avec photo pour les nouveaux administrateurs, ainsi qu'une adresse courriel pour accéder sur le Drive du Conseil de quartier dans Google.

9.8 - Budget pour un repas à l'occasion d'une rencontre de travail

Le Conseil de quartier tiendra une rencontre de travail dans le cadre d'une présentation du projet « Les flots tranquilles » par SOSACO, le 20 octobre 2025, à 17 h 00. Des présentations publiques se tiendront par la suite.

25-CA-048

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à l'engagement d'un montant de 300.00 \$ pour le repas pour la rencontre de travail.

ADOPTÉ

M. Mahamadou s'occupera de commander les repas pour cette rencontre de travail.

9.9 – Paiement à RévolvAir.

Le Conseil de quartier a reçu la facture de RevolvAir, au montant de 9,995.93 \$, pour le paiement de la première partie du projet.

25-CA-049

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR MME STÉFANIE TREMBLAY, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède au paiement de 9,995.93 \$ selon la facture soumise par Revolv'Air dans le cadre du projet Air'Vanier. **ADOPTÉ**

10. DIVERS

<u>10.1 – Invitation pour l'Halloween – Fleur de Lys</u>

Trudel Alliance planifie une journée d'Halloween, le 31 octobre 2025 à laquelle de Conseil de quartier a été invité. Les détails seront communiqués ultérieurement. Il y aura également des activités organisées par Loisirs Vanier. Une invitation sera transmise pour participer à l'événement.

10.2 – Félicitations

Les administrateurs du Conseil de quartier ainsi que les résidents.tes présents.tes présents.es offrent leurs félicitations à M. Jean-Noël Ouisse pour l'obtention de sa citoyenneté canadienne.

10.3 – Suivi pour le passage de la ruelle Laperrière

La Ville procède à des travaux d'arpentage pour repérer les points. Il y a une partie du terrain qui appartient à la Ville. Ce passage est très utilisé par les citoyens et on essaie de le faire déneiger. L'autre partie pourrait être vendue.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pierre-Marc Doucet, président, lève l'assem	nblée à 21 h 15.
Pierre-Marc Doucet, président	Jean-Noël Ouisse, secrétaire

i	Remerciements à Mme Nicole Laveau pour son mplication au sein du Conseil de quartier pendant 22 ans.	3
	ans.	
25-CA-039 (Cooptation de Mme Stéfanie Tremblay.	4
25-CA-040	Cooptation de Mme Michèle Guay	4
25-CA-041	Station àVélo sur les terrains de La Chapelle	9
9	Spectacles	
25-CA-042	Opposition au 3 ^e lien.	11
25-CA-043	Déposition et adoption du mémoire sur le P.U.M.	14
25-CA-044	Déposition et adoption du mémoire sur le boisé La	15
	Chapelle et le pôle Laurentien.	
25-CA-045	Adoption du procès-verbal de la 5 ^e assemblée	15
	ordinaire tenue le 16 juin 2025.	
25-CA-046 F	Résolution sur la nomination aux postes d'officiers du	16
	Conseil d'administration.	
25-CA-047 F	Paiement de 115.00 \$ pour la rédaction du procès-	18
	verbal de la 6 ^e assemblée ordinaire auprès de Mme	
F	Renée Poulin.	
25-CA-048	Engagement d'un montant de 300.00 \$ pour le repas	18
1	oour la rencontre de travail du Conseil	
	d'administration.	
25-CA-049 F	Paiement de 9,995.93 \$ selon la facture soumise par	19
F	RevolvAir dans le cadre du projet Air'Vanier.	